



REGLEMENT INTERIEUR CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES - QUALIFICATIONS PHASE BOUCHES DU RHONE

Article 1 : Organisation

Des tournois qualificatifs à la phase ZID Provence Jeunes sont organisés pour les catégories U8, U10, U12, U14 et U16. Un tournoi féminin et un tournoi mixte sont organisés pour chacune de ces catégories.

Un tournoi open, non qualificatif, est réservé aux joueurs déjà qualifiés pour le championnat de France.

Les titres de champions départementaux sont attribués dans chaque catégorie au représentant du département le mieux classé au championnat de France.

Article 2 : Règles

Les tournois se joueront suivant les règles du dernier congrès de la FIDE. Les propositions de nulle par accord mutuel sont autorisées avec l'accord de l'arbitre.

Article 3 : Lieu et Dates

Le Championnat des Bouches du Rhône Jeunes est organisé par le CDJE 13.

L'adresse de la salle de jeu est :

Espace Charles Trenet - boulevard Aristide Briand - 13300 Salon de Provence

- a) Les tournois qualificatifs pour les catégories U12, U14, et U16 se déroulent, du vendredi 1^{er} Novembre au samedi 2 Novembre 2019.
- b) Les tournois qualificatifs pour les catégories U8 et U10 se déroulent sur une journée, le samedi 2 Novembre 2019.
- c) Le tournoi open, se déroule également sur une journée, le samedi 2 Novembre 2019.

Article 4 : Conditions de participation

Le championnat des Bouches-du-Rhône jeunes est ouvert aux licenciés français ainsi qu'aux étrangers scolarisés en France. Ces derniers doivent être licenciés à la FFE, dans un club des Bouches-du-Rhône au plus tard le 31 Octobre 2019.

Pour tous ces tournois, une licence A ou B est obligatoire pour participer.

Article 5 : Inscriptions

Les inscriptions sont payantes et obligatoirement reçues avant le début la compétition (date limite le 30 Octobre 2019 avant la majoration).

Jusqu'au 30 octobre, le coût de l'inscription pour un joueur préinscrit est de 2 euros. À partir du 31 octobre, le coût de l'inscription pour un joueur préinscrit est de 5 euros.

Chaque club est responsable des joueurs qu'il inscrit à ce tournoi. Chaque club doit s'acquitter des droits d'inscriptions de ses joueurs, y compris des joueurs inscrits et absents le jour de la compétition.

Article 6 : Places qualificatives

Le nombre de places qualificatives pour chacun des tournois qualificatifs par catégories est déterminé par la Ligue PACA et affiché en annexe.



Article 7 : Joueurs qualifiés d'office

Les joueurs (ou joueuses) qualifié(e)s d'office au championnat de France ne peuvent pas participer au tournoi de leur catégorie car il ne décerne pas le titre départemental. Ils peuvent en revanche disputer le tournoi open, réservé aux joueurs déjà qualifiés pour le championnat de France.

Les filles choisissent avant le début des tournois si elles concourent dans le tournoi féminin ou mixte de leur catégorie.

Article 8 : Cadences

- a) Les tournois qualificatifs pour les catégories U12 pupilles, U14 benjamins et U16 minimes se jouent en cadence 2x25 min + 10s/coups sur deux jours.
- b) Les catégories U8, U10, et l'open jouent en cadence 2x15 min + 5s/coups sur un seul jour.

Ces tournois sont homologués pour le classement FIDE de parties rapides.

Article 9 : Horaires des rondes

Le forfait sera déclaré pour tout joueur ne se présentant pas à sa table au cours des 15 minutes suivant l'heure officielle du début de la rencontre ou ayant perdu au temps sans avoir joué un coup.

Catégories	U12, U14, U16	U8, U10, open
Pointage	Vendredi 1 ^{er} Novembre : 9H00 à 9H45	Samedi 2 Novembre : 8H30 à 9H15
Ronde 1	Vendredi 1 ^{er} Novembre : 10H00	Samedi 2 Novembre : 9H30
Ronde 2	Vendredi 1 ^{er} Novembre : 11H30	Samedi 2 Novembre : 10H15
Ronde 3	Vendredi 1 ^{er} Novembre : 13H30	Samedi 2 Novembre : 11H00
Ronde 4	Vendredi 1 ^{er} Novembre : 15H00	Samedi 2 Novembre : 11H45
Ronde 5	Vendredi 1 ^{er} Novembre : 16H30	Samedi 2 Novembre : 13H00
Ronde 6	Samedi 2 Novembre : 10H00	Samedi 2 Novembre : 13H45
Ronde 7	Samedi 2 Novembre : 11H30	Samedi 2 Novembre : 14H30
Ronde 8	Samedi 2 Novembre : 13H30	Samedi 2 Novembre : 15H15
Ronde 9	Samedi 2 Novembre : 15H00	Samedi 2 Novembre : 16H00
Remise des prix	Samedi 2 Novembre : 17H00	Samedi 2 Novembre : 17H00

Article 10 : Appariements

Les appariements suivent les règles de la FIDE, le logiciel PAPI est utilisé dans le cadre de ce règlement.

A noter : appariements en fonction du nombre de joueurs par catégorie :

- si 2 joueurs, triple rondes 6 rondes : les 2 joueurs jouent 6 parties l'un contre l'autre, en alternant les couleurs lors de chaque nouvelle ronde. Un tirage au sort déterminera les couleurs pour la première ronde.
- si 3 ou 4 joueurs, double rondes 6 rondes (Pour 4 joueurs : chaque joueur affronte 2 fois ses adversaires dans le tournoi, en alternant les couleurs.

Un tirage au sort déterminera les couleurs pour la première ronde. Pour 3 joueurs, le fonctionnement est similaire mais il y a un exempt.)

- si 5 joueurs, toutes rondes, 4 rondes
- si 6 joueurs, toutes rondes, 5 rondes
- si 7 joueurs, toutes rondes, 6 rondes



Comité Départemental du Jeu d'Échecs des Bouches-du-Rhône

- si 8 joueurs, toutes rondes, 7 rondes
- si 9 joueurs, toutes rondes, 8 rondes
- si 10 joueurs, toutes rondes, 9 rondes
- si 11 joueurs ou plus : 9 rondes, appariements système Suisse

Article 11 : Systèmes de départages

Pour les tournois au système Suisse : 1. Buchholz Tronqué 2. Buchholz 3. Performance Pour les tournois fermés : 1. Nombre de victoires 2. Sonneborn.

En cas d'égalité de tous ces départages, le départage se fait sur l'échiquier en système coupe.

Article 12 : Vainqueur et Qualification

En cas d'égalité, le vainqueur de chaque tournoi qualificatif, et les places qualificatives sont attribuées selon les départages, tels que définis dans l'article 11, pour les catégories U8, U10, U12, U14, U16, U18 et U20.

La grille américaine est utilisée pour les tournois au système Suisse.

La grille Berger est utilisée pour les tournois fermés.

Article 13 : Accès à la salle jeu

L'accès aux salles de jeu est strictement limité aux joueurs, arbitres, membres du Comité Directeur du CDJE 13 et organisateurs désignés avant le début du tournoi.

Ne pas discuter dans la salle de jeu.

Les membres du Comité Directeur se réservent le droit de prendre des photos de tous les participants à tout moment durant le championnat.

Article 14 : Arbitres

Arbitre principal : Denis Regaud, Arbitre FIDE, AFE1

Arbitres adjoints : Jean-Marc CHAUVET (AFO2), Thomas CHERKI (AFO2), Pierre BOGHOSSIAN (AFO1), Laïneur CHAZEAU (AFO1), Sylvian ROMAN (AFO1), Marc BURMONAS (AFC), Gérard BREGIER (AFC), Vincent CHAUVET (AFC), Cyril CLEAUD (AFC), Guy GOMEZ (AFC), Théo MARS (AFC), Lucie BOGHOSSIAN (AFJ).

Article 15 : Acceptation du règlement

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur ainsi que la charte du joueur d'échecs affichée en annexe.

L'arbitre

L'organisateur